

Table ronde, 13 juin 2017

Programme national de recherche
«Assistance et coercition – passé, présent et avenir»
(PNR 76)

Thèmes prioritaires, 13.6.2017

1. Le PNR 76

- Attentes
- Objectifs
- Thèmes prioritaires
- Calendrier

2. Dialogue

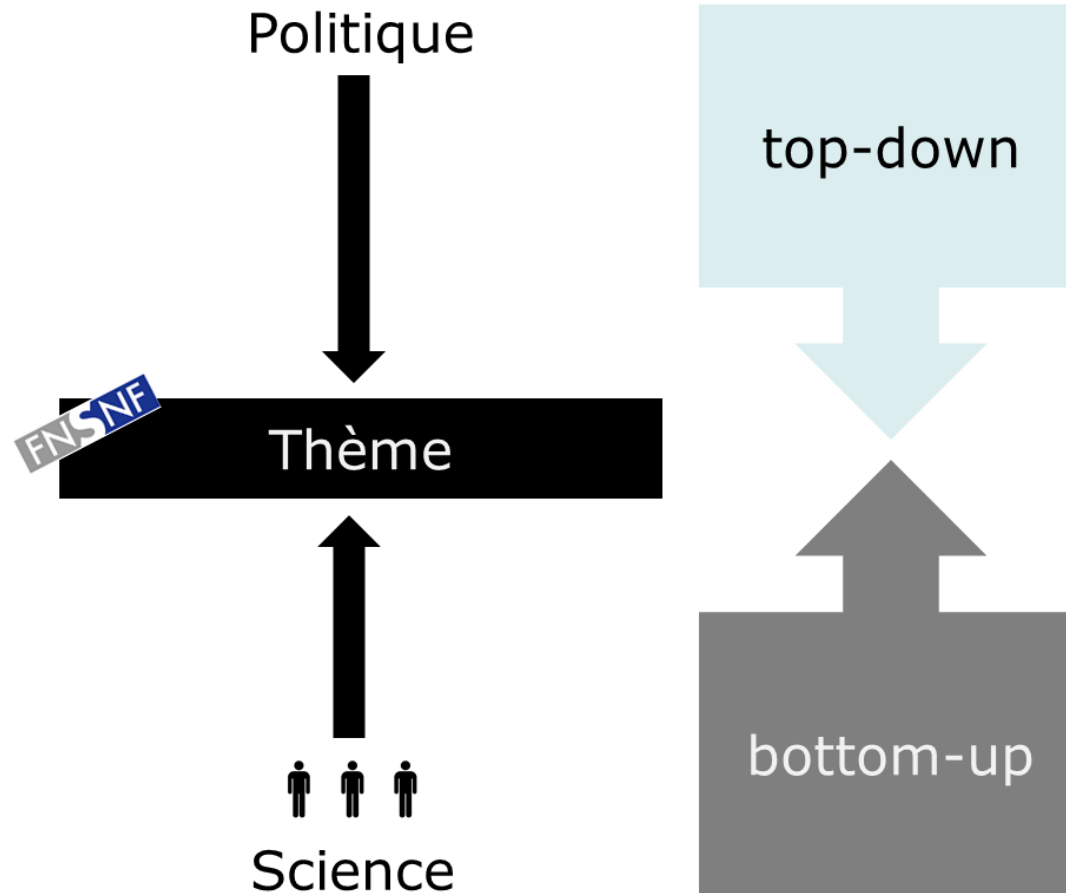
- Propositions du comité de direction pour le dialogue avec les personnes concernées

3. Discussion



Le PNR 76 au centre de divers intérêts

Programmes nationaux de recherche (PNR)



- 12 PNR en cours actuellement
- 1 à 3 nouveaux PNR par année
- Durée: 5 à 7 ans
- CHF 15-20 millions par PNR

Attentes vis-à-vis du PNR 76

Intérêts scientifiques:

Générer de nouvelles connaissances pour la pratique et la politique de la Suisse en matière d'aide sociale

- en tenant compte de la recherche scientifique déjà réalisée à l'échelle nationale ou internationale. Lien notamment avec les recherches menées par la CIE
→ dont le programme et le plan de recherche sont publiés sous <http://www.cie-internements-administratifs.ch>
- compréhension globale, au-delà des études de cas, des causes et mécanismes des mesures destructrices comme des mesures constructives
- Préservation des données pertinentes pour la recherche, notamment aussi collecte de témoignages oraux dans un délai raisonnable

Attentes vis-à-vis du PNR 76

Intérêts des personnes concernées et de leurs descendants:

Documentation, mise au jour et reconnaissance de la souffrance subie et de ses conséquences, notamment pour les générations suivantes.

- Analyse de différents aspects de l'assistance: placements extrafamiliaux et louage de travail; retraits d'enfants; adoptions forcées; internements en établissements pénitentiaires, en maisons de redressement, en centres de travail et en institutions psychiatriques; stérilisations et castrations contraintes; pratiques des institutions et des autorités de surveillance
- Visibilité des expériences vécues et analyse des stratégies individuelles et collectives mises en place pour les surmonter.

Attentes vis-à-vis du PNR 76

Intérêts en matière de politique sociale:

Etude des aspects historiques et actuels de la pratique en matière d'assistance et dégagement de connaissances qui fourniront des repères et une base d'action s'agissant de la manière de s'occuper et de protéger les personnes vulnérables.

Sensibiliser les responsables aux anciennes et aux nouvelles formes d'exclusion dans le contexte de l'assistance publique ainsi que de la protection de l'enfant et de l'adulte.

Analyser une pratique d'assistance par la contrainte jugée injustifiable de notre point de vue actuel.



Buts et principaux axes de recherche du PNR 76

Objectifs

- Analyser les caractéristiques, les mécanismes et les effets de la politique et de la pratique suisses en matière d'assistance sous toutes ses formes, tiraillée entre continuité et évolution
- Identifier les causes possibles des pratiques d'assistance portant atteinte à l'intégrité des personnes visées ou au contraire bénéfiques pour elles, au croisement entre ordre social et droits individuels
- Etudier les conséquences des pratiques d'assistance sur les personnes concernées et en particulier sur leur situation économique et sociale

Cinq thèmes de recherche principaux

- I. Droits fondamentaux et action de l'État (3 mio CHF)
- II. Structure fédérale et facteurs économiques (3,5 mio CHF)
- III. Les discours et leurs effets (3 mio CHF)
- IV. Répercussions sur les personnes concernées (3,5 mio CHF)
- V. Facteurs de stabilité et facteurs d'évolution (2,5 mio CHF)

Calendrier PNR 76





Dialogue avec les personnes concernées



Cinq pistes de dialogue

1. Codétermination de l'orientation du PNR 76

La Table ronde a élaboré une proposition de fond en vue du PNR.

Elle a été prise en compte lors de la préparation de la mise au concours.

Cinq pistes de dialogue

2. Rencontre-dialogue entre le PNR 76 et les personnes concernées

En juillet/août 2017, le comité de direction invite à une rencontre-dialogue avec les personnes concernées intitulée **Pondération des thématiques de projets**.

Présentation des sujets thématiques dans les esquisses de projets parvenues au FNS (par ex. stress/fardeaux transgénérationnels, rôle de l'Eglise, adoptions forcées,).

Le comité de direction inclura l'appréciation exprimée par les personnes concernées dans l'évaluation des esquisses.

Ces appréciations seront prises en compte dans la sélection des projets. Elles ne se substituent pas aux critères d'évaluation fixés dans la mise au concours.

Cinq pistes de dialogue

3. Collaboration au sein des projets

Dans certains projets, le recours à des personnes concernées peut s'avérer judicieux, voire indispensable. Les chercheurs leur demanderont directement si elles veulent bien y collaborer.

Lors de l'étape des esquisses, le comité de direction vérifie si cela a été fait de manière appropriée. Il peut attacher des conditions ou formuler des recommandations aux requérant-e-s. Le comité de direction contrôlera le respect des exigences lors de l'étape des requêtes.

Actuellement, il n'est pas prévu de créer un groupe consultatif global comprenant des personnes concernées.

Cinq pistes de dialogue

4. Conférences-débats dans le cadre du transfert de savoir

Un concept de transfert de connaissances sera disponible au printemps 2018.

Dans ce contexte, des instruments de dialogue seront établis avec des personnes jadis concernées.

Le dialogue aura lieu déjà au cours de la phase de recherche et non pas seulement à la clôture des travaux.

Des informations concrètes seront communiquées dès que le concept sera formulé.

Cinq pistes de dialogue

5. Informations en continu sur le PNR 76

- via les canaux du PNR 76
 - infolettre, envoi de courriels
 - site Internet www.pnr.76.ch
- via la Table ronde

Contact: Stephanie Schönholzer, manager du programme;
pnr76@snf.ch, + 41 (0)31 308 23 63

Discussion



Comité de direction

Prof. [Alexander Grob](#), chaire de psychologie du développement et de la personnalité, Faculté de psychologie, Université de Bâle

Prof. [Vincent Barras](#), Histoire de la médecine et de la santé publique, UniL

Prof. [Monika Bobbert](#), Seminar für Moraltheologie, Katholisch-Theologische Fakultät, Westfälische Wilhelms-Universität Münster, Allemagne

Prof. em. [Christoph Häfeli](#), conseiller juridique des autorités de protection de l'enfant et de l'adulte, auparavant à la HES Lucerne

Prof. [Alexandra Jungo](#), chaire de droit civil, Université de Fribourg

Prof. [René Knüsel](#), Centre de recherche sur les parcours de vie et les inégalités, UniL

Prof. [Martin Lengwiler](#), Département d'histoire, Université de Bâle

Prof. [Annegret Wigger](#), Institut du travail social, HES Saint-Gall



Représentant de l'administration fédérale

Prof. [Luzius Mader](#), directeur suppléant de l'Office fédéral de la justice, délégué aux victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance, président de la Table ronde

Déléguée du Conseil de la recherche

Prof. [Regina Aebi-Müller](#), chaire de droit privé et de droit privé comparé, Université de Lucerne

Secrétariat du FNS

[Dr Stephanie Schönholzer](#)

Comment le PNR 76 a-t-il émergé?

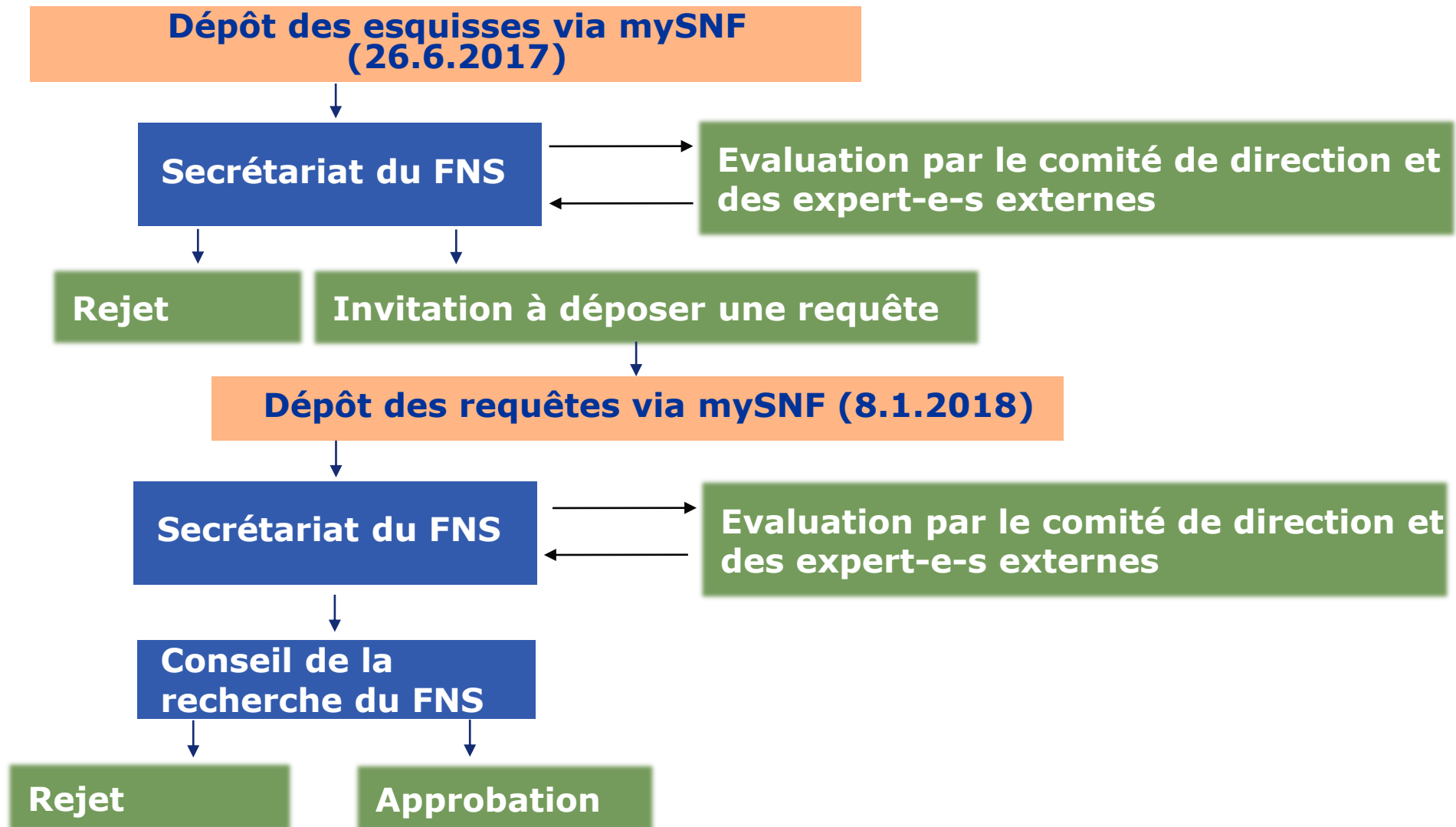
- 2010 • La CF E. Widmer-Schlumpf présente des excuses au groupe des personnes victimes d'internement administratif.
- 2013 • La CF S. Sommaruga demande pardon aux anciens enfants placés de force et aux autres victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance.
 - Institution de la Table ronde
- 2014 • Le Parlement adopte la loi fédérale sur la réhabilitation des personnes placées par décision administrative.
 - Mise en place de la Commission indépendante d'experts (CIE)
 - Dépôt de l'initiative sur la réparation

- 2015
 - Mandat du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) au FNS: étude de faisabilité
 - Approbation de l'étude de faisabilité par le SEFRI
 - Mandat du SEFRI au FNS: établissement du texte de la mise au concours
 - Contre-projet du Conseil fédéral à l'initiative sur la réparation (projet de loi sur les mesures de coercition à des fins d'assistance et les placements extrafamiliaux antérieurs à 1981)
- 2016
 - Le FNS présente au SEFRI le texte de la mise au concours du PNR 76
 - Adoption du projet de loi par le Parlement (LF entrée en vigueur le 1.4.2017)
- 2017
 - Le Conseil fédéral lance le PNR 76 (communiqué de presse; 22.2.2017)
 - Le PNR 76 est mis au concours (4.4.2017)



Sélection des projets

Sélection des projets



Critères d'évaluation

- Cohérence avec les objectifs du PNR 76
- Qualité scientifique
- Inter-, multi- et transdisciplinarité
- Pertinence pour la politique, la société et la pratique
- Personnel et infrastructure
- Prise en compte des remarques : en vue de l'élaboration des requêtes, le comité de direction peut émettre des remarques sur l'esquisse de projet.